

LE NOUVEAU MILLÉSIME DU MODE D'OCCUPATION DES SOLS EST DISPONIBLE : le SCoT Caen-Métropole



Depuis 2012, le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole et l'Aucame actualisent régulièrement l'inventaire numérique de l'occupation du sol des SCoT de Caen Normandie Métropole et du Pays de Falaise.

Le MOS (Mode d'Occupation des Sols) est un outil qui permet de représenter à un moment donné la couverture bio-physique du territoire et l'usage qui en est fait. Il décrit finement la répartition de ces couvertures et de ces usages.

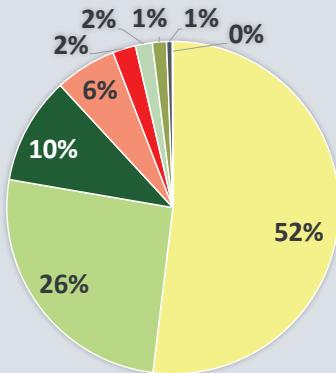
Le millésime 2020¹ vient d'être produit, complétant les précédents, à savoir 2012 et 2016. Disposer de trois millésimes comparables permet de saisir les évolutions du territoire, son paysage naturel mais aussi celui des activités humaines. L'analyse des évolutions sera faite prochainement.

► Pour visualiser le MOS en ligne : https://lizmap.aucame.fr/index.php/view/map/?repository=mos&project=mos_lizmap

1 Basé sur les photographies aériennes de l'IGN de 2020



La couverture du sol du SCoT Caen-Métropole



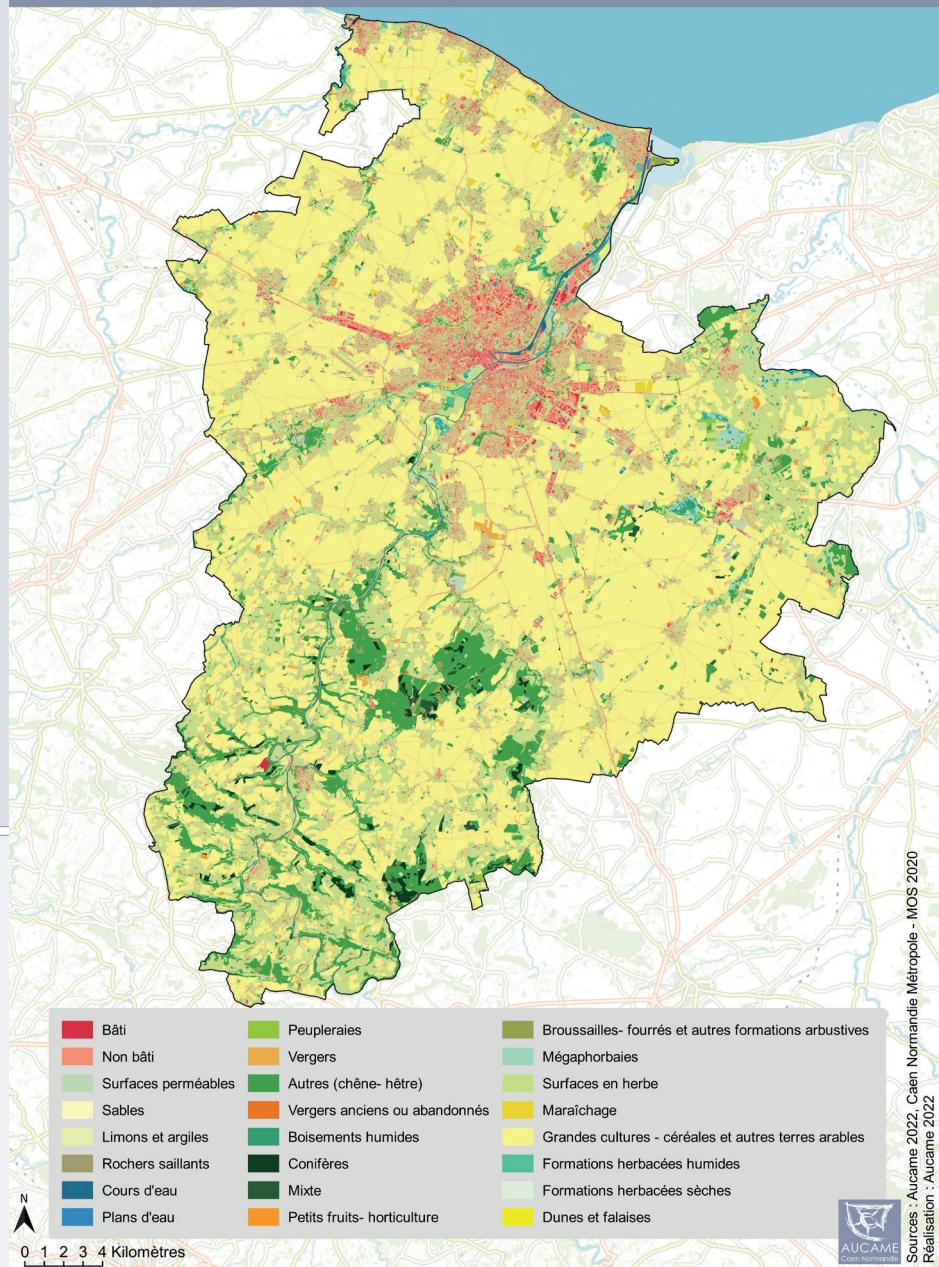
Répartition en hectares :

Terres arables	57 725
Surfaces en herbe + autres formations herbacées	28 665
Formations arborées	11 600
Surfaces artificialisées non bâties	6 659
Bâti	2 483
Surfaces perméables	1 831
Formations arbustives	1 525
Surfaces en eau	626
Sols nus	59
	111 172

Caen-Métropole présente un visage essentiellement agricole et forestier puisque plus de 80 % du sol est couvert par de la végétation. Les espaces agricoles sont dominants, pour un peu plus de la moitié de la culture (terres arables). Il s'agit de la plaine agricole tout autour de l'agglomération caennaise. Il y a en revanche peu d'espaces naturels ou forestiers.

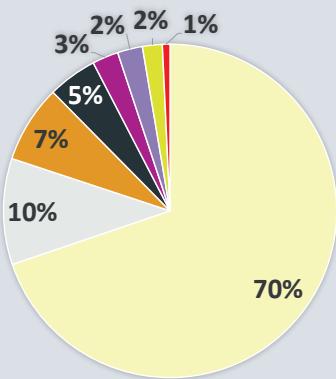
L'autre partie de ce couvert agricole est composé à près de 40 % par des prairies et d'autres formations herbacées, situées principalement au sud (portes de la Suisse Normande avec un couvert forestier en plus) et à l'est, dans les marais de la Dives.

Caen-Métropole - Occupation du sol : couverture en 2020





L'usage du sol du SCoT Caen-Métropole



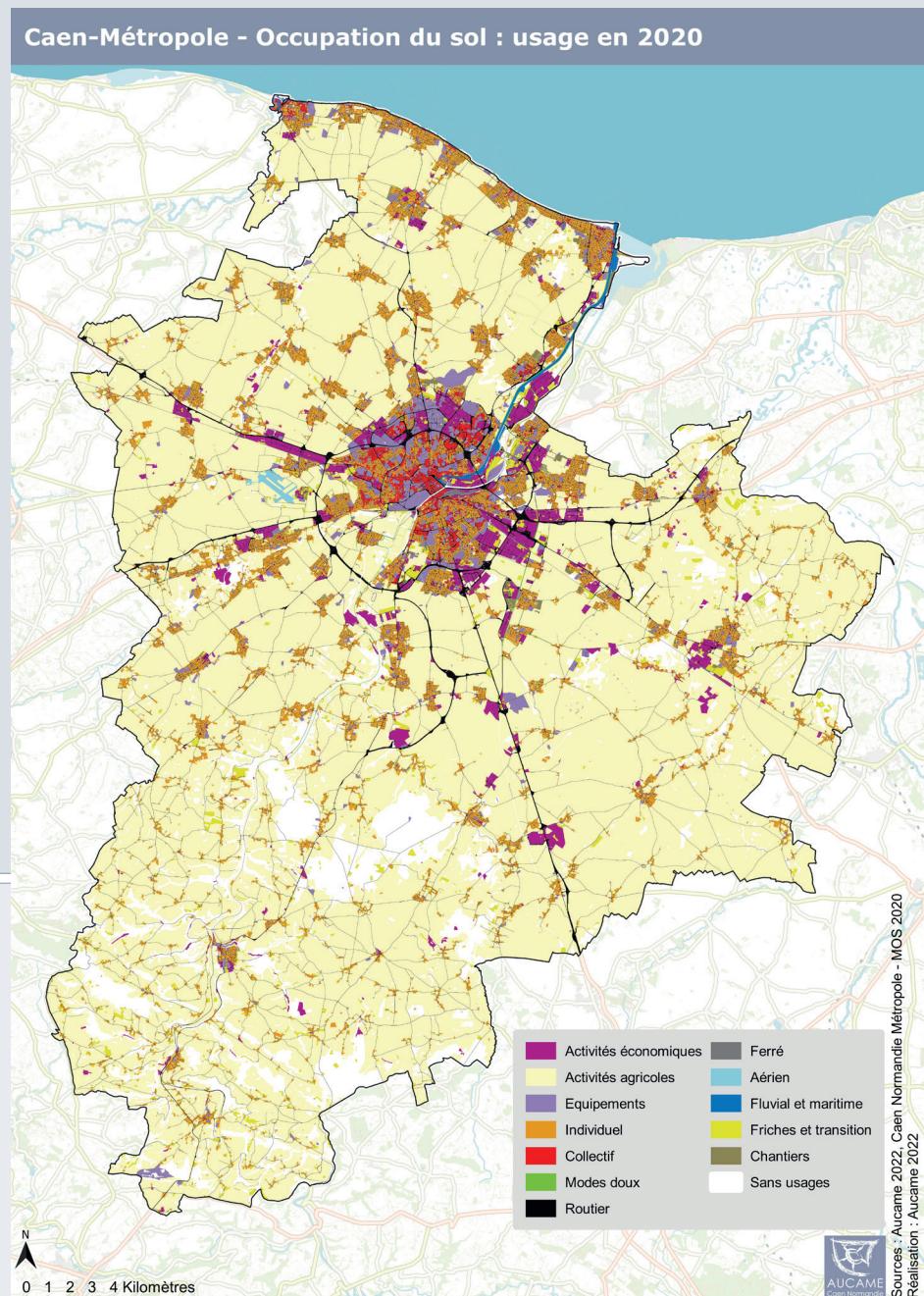
Répartition en hectares :

Activités agricoles	77 585
Sans usages	11 441
Habitat individuel	8 360
Infrastructures de déplacements	5 316
Activités économiques	2 816
Équipements	2 700
En transition	2 136
Habitat collectif	817
	111 172

L'agriculture occupe une part prépondérante dans l'usage qui est fait des sols de Caen Métropole puisque 70 % y sont consacrés.

La majorité des espaces urbanisés est concentrée dans l'agglomération caennaise. **L'habitat, deuxième usage principal** lié aux activités humaines est principalement individuel, émietté sur tout le territoire. L'habitat collectif occupe au final peu d'espace et est concentré dans le centre de l'agglomération caennaise.

Les activités économiques sont regroupées dans des zones situées le long des grands axes routiers, principalement à chaque entrée majeure de l'agglomération.



Pour aller plus loin :

► Une note expliquant la méthodologie de l'élaboration du MOS et ses usages :
www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html

► Une vidéo de présentation du MOS :
www.youtube.com/watch?v=RFKChqFuz_Y